



UNE VIE PRIVÉE SUR INTERNET ET IDENTITÉ NUMÉRIQUE

DÉFINISSONS LA VIE PRIVÉE :

L'évolution des usages sur Internet amène les internautes à dévoiler volontairement ou non des informations reflétant leurs personnalités et permettant d'identifier physiquement l'Internaute.

Il faut donc réfléchir avant de cliquer car les traces déposées sur le web peuvent perdurer des années et celles-ci constituent un reflet virtuel d'une entité physique réelle.

1 CHIFFRE :

En France, **130 millions de photos téléchargées par mois sur Facebook...** photos visibles par de nombreuses personnes hors champs privé, ouvertes à commentaires et sur lesquelles des "amis" peuvent me nommer explicitement.

COMMENT SE CONSTITUE MON IDENTITÉ NUMÉRIQUE ?

- **La connexion à Internet** chez soit auprès d'un fournisseur d'accès à Internet (FAI)... Vous contractualisez et le fournisseur possède des informations nominatives vous concernant. Le FAI doit conserver (sur une période d'un an) les traces de vos connexions à Internet au regard de la législation. Ces informations sont confidentielles et seul une autorité judiciaire peut accéder à celles-ci.
- **L'adresse IP** : Lors d'une connexion sur le réseau, le FAI fourni une adresse IP (numéro qui identifie un ordinateur connecté au réseau) facilement détectable. Grâce à cette adresse, plusieurs informations sont accessibles comme le système d'exploitation et le navigateur utilisés ou la résolution d'écran. Certaines pratiques illégales permettent un accès encore plus étendu.
- **La navigation** : Lorsque vous surfez, vous laissez des traces et permettent aux sites sur lesquels vous surfez de mieux vous connaître afin de vous proposer des publicités « personnalisées ».
- **La participation** à des blogs, wiki, réseaux sociaux... permettent éventuellement de mieux connaître vos goûts, opinions et centres d'intérêts.
- **Partager des contenus** via des sites tels que Flickr, youtube, deezer, delicious permettent de vous connaître
- **Attention aux « amis »** : Les propos tenus par d'autres personnes à son sujet sur le réseau de différentes manière permettent également la constitution d 'éléments d'identité numérique.

RECHERCHER DES INFORMATIONS PRIVÉES ?

- Toutes **informations rédigées sur un site Internet**. Vous pouvez découvrir le site ci-dessous et <http://web.archive.org/collections/web.html>
- Accès à de nombreuses informations via les **réseaux sociaux et « micro blogging »**... ce que nous déposons nous même et ce que nous laissons dire ou déposer nous concernant par d'autres. (**facebook, twitter, les copains d'avant...**)
- Utiliser la googlisation d'un individu... nom + prénom sur google ou via un site Internet spécifique tel que webmii.com <http://www.webmii.com/>



UNE VIE PRIVÉE SUR INTERNET ET IDENTITÉ NUMÉRIQUE

COMMENT PROTÉGER SA VIE PRIVÉE ? QUELQUES CONSEILS.

1. **Lisez et réfléchissez** avant de cliquer.
2. **Adoptez les mêmes attitudes sur Internet que dans votre « vie hors ligne »** ou ne faites pas et ne dites pas des choses que vous ne feriez pas ou ne diriez pas hors ligne.
3. **Assurez-vous de connaître vos amis.** Conservez vos amis de la vraie vie sur votre vie en ligne
4. **Prêtez attention aux paramètres de confidentialité.** Définissez les paramètres de sécurité dans vos réseaux sociaux.
5. Protégez votre sécurité physique. **Ce que vous affichez en ligne peut avoir une incidence sur votre sécurité personnelle** – surtout si vous dites aux gens où vous serez à un moment précis.
6. **Protégez votre mot de passe et changez-le régulièrement.** Choisissez un mot de passe qui ne se devine pas facilement et ne l'écrivez pas.
7. Fiez-vous à votre instinct. **Ne présumez jamais que ce que vous affichez en ligne est complètement privé.** En bout de ligne, vous êtes responsables des photos, vidéos et commentaires que vous affichez.
8. **N'affichez jamais de données personnelles comme votre numéro de téléphone, adresse à la maison et date de naissance.** Faites particulièrement attention à votre numéro d'assurance sociale. Le vol d'identité est un problème grandissant et Internet est parfois le moins privé des espaces.
9. **Protégez votre adresse courriel.** N'utilisez pas votre adresse habituelle pour vos abonnements, achats en ligne, messages sur des forums... créez une adresse de courriel pour ces pratiques. N'envoyez jamais de messages à tout votre carnet d'adresse ou utilisez l'option Cci de votre boîte de messagerie.
10. **Protégez votre vie privée et celle de vos amis.** Vérifiez ce que vos amis affichent et disent à votre sujet – vous avez beau être prudents, eux ne le sont peut-être pas et pourraient vous faire courir des risques. De même, demandez-leur leur permission avant d'afficher un commentaire à leur sujet ou une photo d'eux en ligne.
11. Soyez discret. **Rappelez-vous que ce que vous affichez demeure en ligne en permanence;** nous n'aurons jamais un contrôle total des informations déposées sur Internet.

« WEBOGRAPHIE » ET LIENS À DÉCOUVRIR

Ce document a pour intention de donner quelques pistes sur l'identité publique. Vous trouverez avec le lien ci-dessous de très nombreux sites Internet présentant la complexité de l'identité numérique.

Et une liste de liens à découvrir ici

- <http://delicious.com/cybercentreguerande/vie-priv%C3%A9e>